

1ER SEMESTRE 2026 | NUMÉRO 57

Cublac

Votre journal communal



www.cublac.correze.net



MAIRIECUBLAC



PANNEAU POCKET

MOT DE MONSIEUR LE MAIRE JEAN MARC BRUT

Chères Cublacoises, chers Cublacois,

Merci de nous avoir fait confiance aux élections de mars dernier.

En effet, c'est un résultat qui nous oblige :

88,67 % des suffrages exprimés avec 63,71 % de participation.

Après 25 ans de mandat accompagné de mon **équipe**, mon **engagement** et ma **détermination** sont les mêmes :

Faire de notre commune, Cublac, un lieu où il fait bon grandir, vivre et vieillir.

Après les vacances, vous serez conviés à un mai collectif.

Des projets étaient en attente de financement par l'État; nous venons d'avoir les arrêtés d'attribution et allons engager rapidement les réalisations. Il s'agit :

- de la voie communale n°1 (de la D2 à la route des Crêtes),
- de la modification du carrefour de l'école,
- de la création d'un parking aux abords de l'école,
- de la réalisation d'un city stade,
- de l'achat du café-restaurant afin de le mettre en gérance et redynamiser le centre -bourg
- du financement de la 2ème tranche des travaux pour la salle polyvalente. Nous pensons donc engager ces travaux de rénovation dès l'automne 2027 pour une durée de 6 à 8 mois.
- d'une étude de production d'énergie solaire sur la salle polyvalente avec autoconsommation collective

d'autres projets sont eux aussi à l'étude ...

Je vous souhaite une très bonne lecture de ce journal légèrement remanié, toujours réalisé par l'équipe communale.



Jean Marc Brut
Maire de Cublac

Sommaire

Pages
3

INFORMATIONS & CONTACTS

Pages
4 à 20

CONSEILS MUNICIPAUX

Pages
21

CUBLAC AU QUOTIDIEN

Pages
22 à 24

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pages
25 à 27

INFORMATIONS SOCIALES
ET MUNICIPALES

Pages
28 à 37

MILIEU ASSOCIATIF

Pages
38

ÉCOLE

Pages
39

LES SERVICES ET ARTISANS



INFORMATIONS

Ce journal est intégralement réalisé par la commission communication et distribué par les élus dans chaque foyer cublacois.



Dans le respect de la charte environnementale, ce journal est imprimé avec une machine recyclable à 100 %, utilisant une technologie à froid (absence totale d'émission d'ozone, cartouches recyclables en conteneur jaune).

VOTRE JOURNAL
disponible
..... EN VERSION
DÉMATÉRIALISÉE



**INSCRIVEZ-VOUS
POUR NE PLUS LE
RECEVOIR EN PAPIER**



Un geste pour
l'environnement



Recevez-le
par e-mail



Lisez-le où et
quand vous voulez



Mail : communication.mairiecublac@gmail.com

CONTACTS



MAIRIE DE CUBLAC



Téléphone : 05 55 85 22 89



Adresse : 2 rue de la Liberté - 19520 Cublac



Email : mairie@cublac.fr



Site internet : www.cublac.correze.net



Horaires

- Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi
→ 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h30
- Mercredi
→ 8h30 – 12h00
- Samedi
→ 9h00 – 12h00



Les élus sont à votre disposition sur rendez-vous à la mairie.



BIBLIOTHÈQUE



05 55 23 30 04



Horaires

- Jeudi → 14h00 – 16h30
- Samedi → 9h30 – 11h30



GROUPE SCOLAIRE

École maternelle



05 55 85 15 37

Cantine

École primaire



05 55 85 23 79

05 55 85 17 54

Garderie périscolaire



05 55 22 95 82



SERVICES



Ronde des Oursons → 05 55 22 79 08



La Poste → 05 55 85 23 00



Pharmacie → 05 44 31 54 16



Dentiste → 05 55 85 17 63



Infirmières → 05 55 24 38 58



Assistante sociale → 05 55 93 79 20



N° vert solidarité → 0 800 00 19 19



Presbytère Terrasson → 05 53 50 02 72



DÉCHÈTERIES



St- Pantaléon- de-Larche → 06 15 34 77 56



Condat-sur-Vézère → 06 34 16 04 80



Horaires du lundi au samedi

→ 9h00 – 12h00 / 14h00 – 18h00



URGENCES

SAMU → 15 ou 112

→ 114 (personnes malentendantes)

Gendarmerie → 17

Pompiers → 18

2 défibrillateurs :

1 à l'école et 1 à la salle polyvalente



VIOLENCES CONJUGALES



05 55 88 20 02



39 19

VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Résultats des élections municipales et communautaires du 15 mars 2026

Résultats officiels - élections municipales du 15 mars 2026

Inscrits	Votants	Abstentions	Blancs	Nuls	Exprimés
1455	927	528	44	61	822

N°	Liste	Tête de liste	Voix
1	Liste conduite par Jean Marc BRUT	Jean Marc BRUT	822

DÉLÉGUÉ COMMUNAUTAIRE : 1

Jean Marc BRUT

Remplaçante : Gaëlle MATHOU-CHAUVINIAT



Jean-Paul LASCOUTOUNAS
1er adjoint

Commission Travaux,
Urbanisme, Services Techniques
Vice-président de la FDEE 19*



Jean Marc BRUT
Le Maire

Finances, Agriculture,
Administration générale
(vice-président en charge de
l'urbanisme et du patrimoine
foncier) CABB*



Liliane ROUX
2ème adjointe

Communication,
Manifestations,
Journal Communal



Philippe GILET
3ème adjoint

Affaires scolaires
Patrimoine bâti
Milieu associatif



Christine VALLAT
4ème adjointe

Affaires sociales, solidarité, aide
aux personnes, actions culturelles,
organisation de conférences,
délégue titulaire au SIAV



Michel BONNEFOND
5ème adjoint

Gestion des salles,
Cimetière - référent défense

VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Les Conseillers à délégation



Alexandre BOUZOU

Suivi du patrimoine végétal,
développement durable,
chemins de randonnée



Jean-Charles LACOSTE

Pratique sportive locale,
terrains de pétanque, tennis
et autres équipements sportifs



Thomas ROUSSELY

Nouvelles technologies,
actions pour la jeunesse,
nouvelles manifestations
festives



Patrick VIGNOT

Cérémonies officielles et
manifestations communales,
pavoisement des édifices

Les Conseillers



Bernadette BLONDEL



Évelyne ROPARTZ



Ghyslaine LAJUGIE



Bernadette BOUZIDI



Isabelle SALVETAT



Agathe SAINT JAL



Gaëlle MATHOU- CHAUVINIAT



Lionel PEDENON



Jonathan BOUTON

*CABB : Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive

*FDEE 19 : Fédération Départementale d'Électrification et d'Énergie de la Corrèze

LES CONSEILS MUNICIPAUX

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU MERCREDI 4 FÉVRIER 2026 À 20H30

Présents : M. BRUT - M. LASCOUTOUNAS -
Mme BLONDEL
M. GILET - Mme ROUX - Mme VALLAT -
M. BONNEFOND -
Mme LAJUGIE - Mme BOUZIDI -
M. LACOSTE - M. BOUTON.
Mme MATHOU-CHAUVINIAT -
Absents excusés : M. VIGNOT (procuration
à Mme VALLAT) -
Mme ROPARTZ (procuration à Mme ROUX)
Mme BONDU (procuration à M. GILET) -
M. DE SOUSA.
Secrétaire de séance : M. BOUTON
Jonathan.

Le compte rendu de la séance du 17 décembre 2025 est adopté à l'unanimité

1. Rénovation de la salle polyvalente – Tranche 2 – Demande de subvention DETR.

Le Conseil municipal a validé la deuxième tranche de rénovation de la salle polyvalente (travaux intérieurs, sanitaires PMR, isolation, chauffage, ventilation et peinture).

Montant des travaux : 445 677 € HT. Une demande de subvention DETR 2026, avec bonus

« Développement Durable », a été déposée (*montant de la subvention sollicité 175 000 €*)

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité la réalisation de cet investissement.

2. Acquisition de l'ancien café-restaurant « Le Vieux Cantou » pour la somme de 204 050,00€

Demande de subvention DETR (*montant de la subvention sollicité 40 000 €*)

Afin de préserver un commerce de proximité et de dynamiser le centre bourg, la commune envisage l'acquisition du bâtiment en vue d'une relance d'activité.

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le projet ainsi que la demande de subvention DETR.

3. Participation fiscalisée aux dépenses de la FDEE 19.

Le Conseil municipal a accepté à l'unanimité la participation fiscalisée 2026 aux dépenses de la Fédération Départementale d'Électrification et d'Énergie de la Corrèze (FDEE 19), fixée à **5 190 €**, montant recouvré par les services fiscaux auprès des administrés.

4. Accueil de loisirs de Terrasson – renouvellement de la convention pour 2026.

La convention d'accueil des enfants de Cublac à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement de Terrasson est renouvelée pour l'année 2026, participation communale **maintenue à 15 €** par jour et par enfant.

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité ce renouvellement.

5. Participation scolaire de la commune de Villac – Année 2025/2026.

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité la participation de la commune de Villac aux frais de scolarisation de ses enfants fixée à 150 € par enfant pour l'année scolaire 2025-2026.

6. Tarifs de reproduction des documents électoraux.

Afin d'assurer la transparence et une bonne gestion financière, les tarifs suivants ont été fixés :

- 20 € pour la reproduction de la liste électorale ;
- 30 € pour la confection d'un jeu d'étiquettes électORALES.

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité ces tarifs.

7. Renouvellement de l'abonnement Panneau Pocket.

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le renouvellement de l'abonnement à Panneau Pocket pour une durée de 2 ans, au tarif préférentiel de 360 €, afin de poursuivre l'information des administrés par notification.

LES CONSEILS MUNICIPAUX

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU MERCREDI 4 MARS 2026 À 20H30

Présents :

M. LASCOUTOUNAS - Mme BLONDEL -
M. GILET - Mme ROUX - M. VIGNOT -
M. BONNEFOND - Mme ROPARTZ -
Mme BONDU -
Mme LAJUGIE - Mme BOUZIDI - M. LACOSTE
Mme MATHOU-CHAUVINIAT - M. BOUTON.

Absents excusés : Mme VALLAT
(procuration à Mme ROUX) - M. DE SOUSA.

Secrétaire de séance : M. BOUTON
Jonathan.

Le compte rendu de la séance du 4 février 2026 est adopté à l'unanimité

1 : Budget Principal.

• Vote du Compte Financier Unique 2025 (CFU)

M. Lascoutounas, 1^{er} Adjoint, présente le Compte Financier Unique de la commune. Il expose à l'assemblée les réalisations effectuées en 2025, tant en fonctionnement (excédent cumulé de 470 909,76 €) qu'en investissement (déficit cumulé de 45 007,74€).

Le résultat de l'exercice présente un solde excédentaire de 425 902,02 €

M. le Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Compte Financier Unique 2025 (CFU) du budget principal est approuvé.

• Affectation du résultat 2025.

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

Affectation des Résultats d'exploitation de l'exercice :	Couverture du besoin de financement de la section d'investissement recettes 45 007,74 €
	Report excédentaire en fonctionnement recettes 425 902,02 €

2 : Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2026.

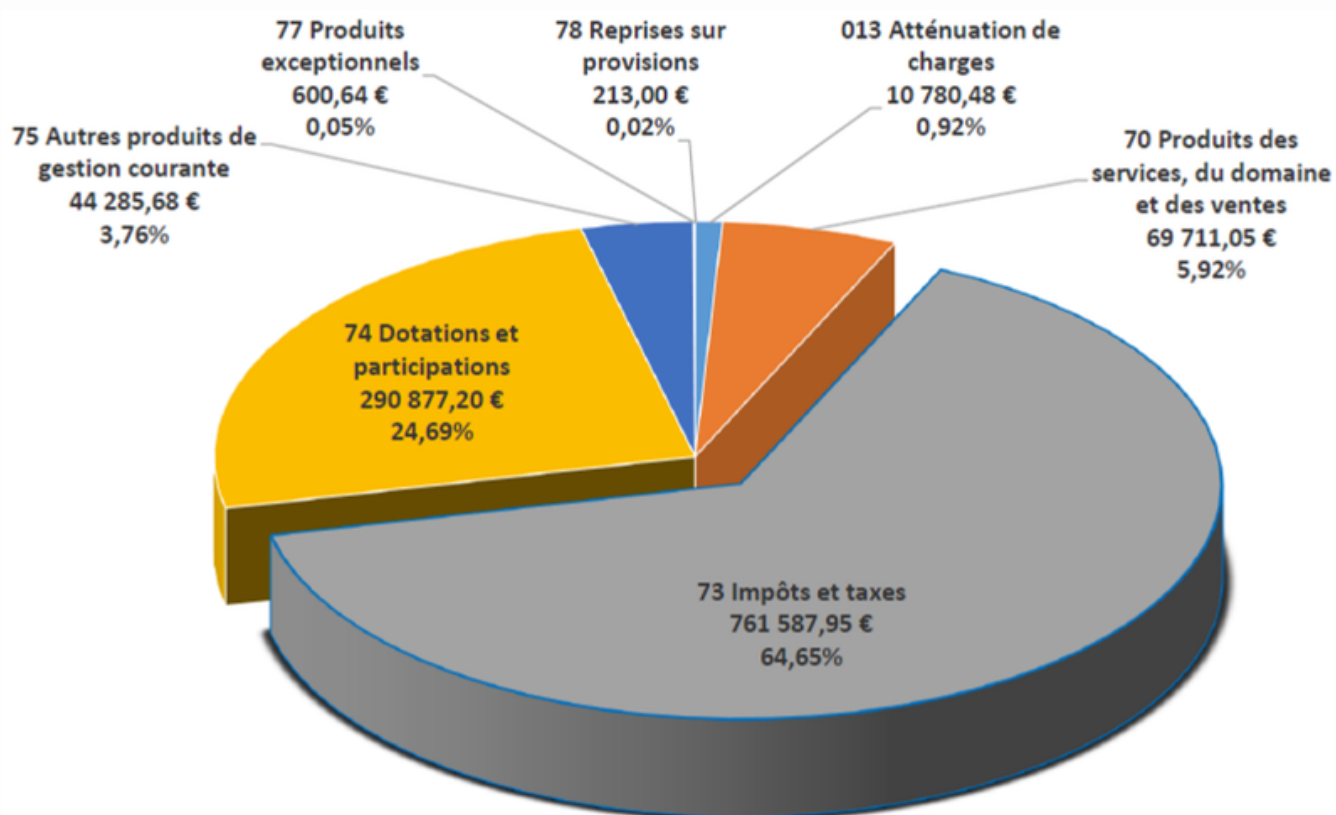
Les taux applicables proposés pour 2026 sont les suivants :

	Taux communaux 2025	Taux communaux 2026
Taxe foncière (bâti)	18,25%	18,25 % + 21,35% = 39,60% <u>Remarque</u> : 21,35% est la part départementale
Taxe foncière (non bâti)	122,57%	122,57%
Taxe d'habitation Sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation	10,30%	10,30%

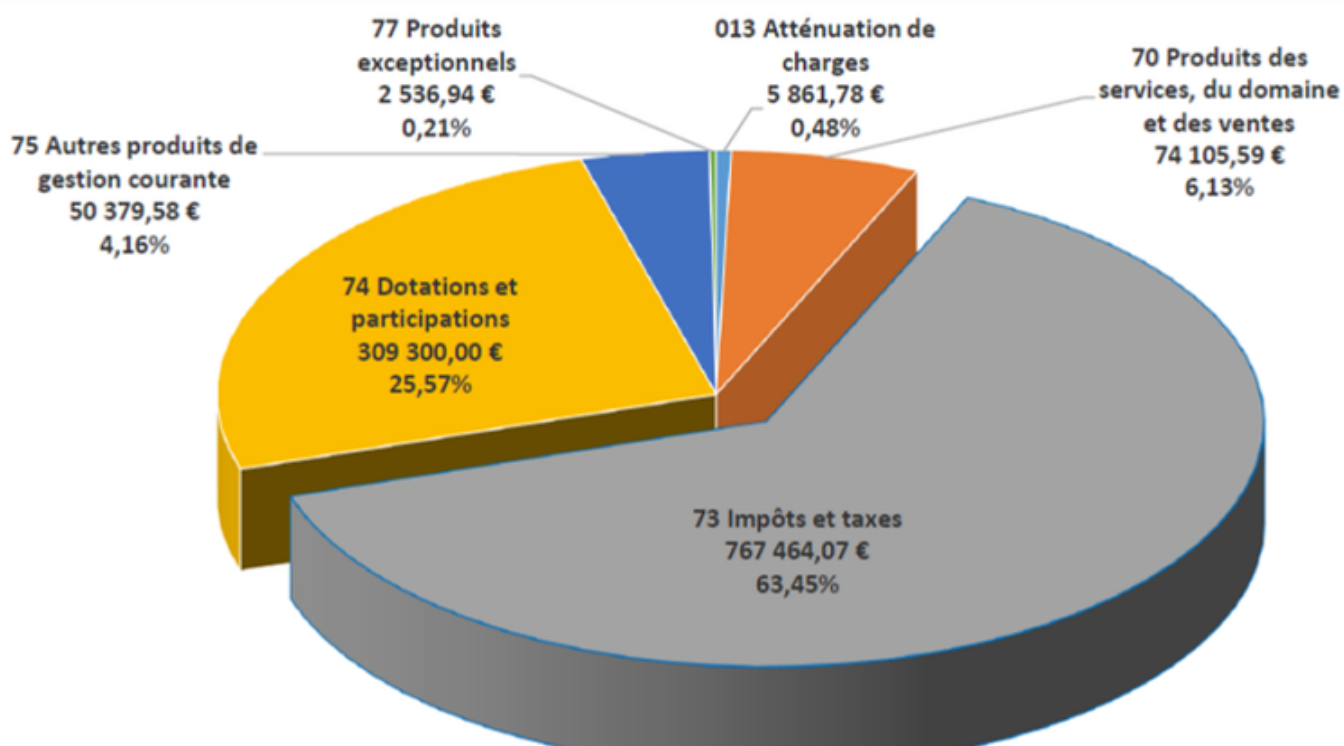
Le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte les taux d'imposition de 2026 sans augmentation.

LES CONSEILS MUNICIPAUX

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 RECETTES DE FONCTIONNEMENT 1 178 056 €

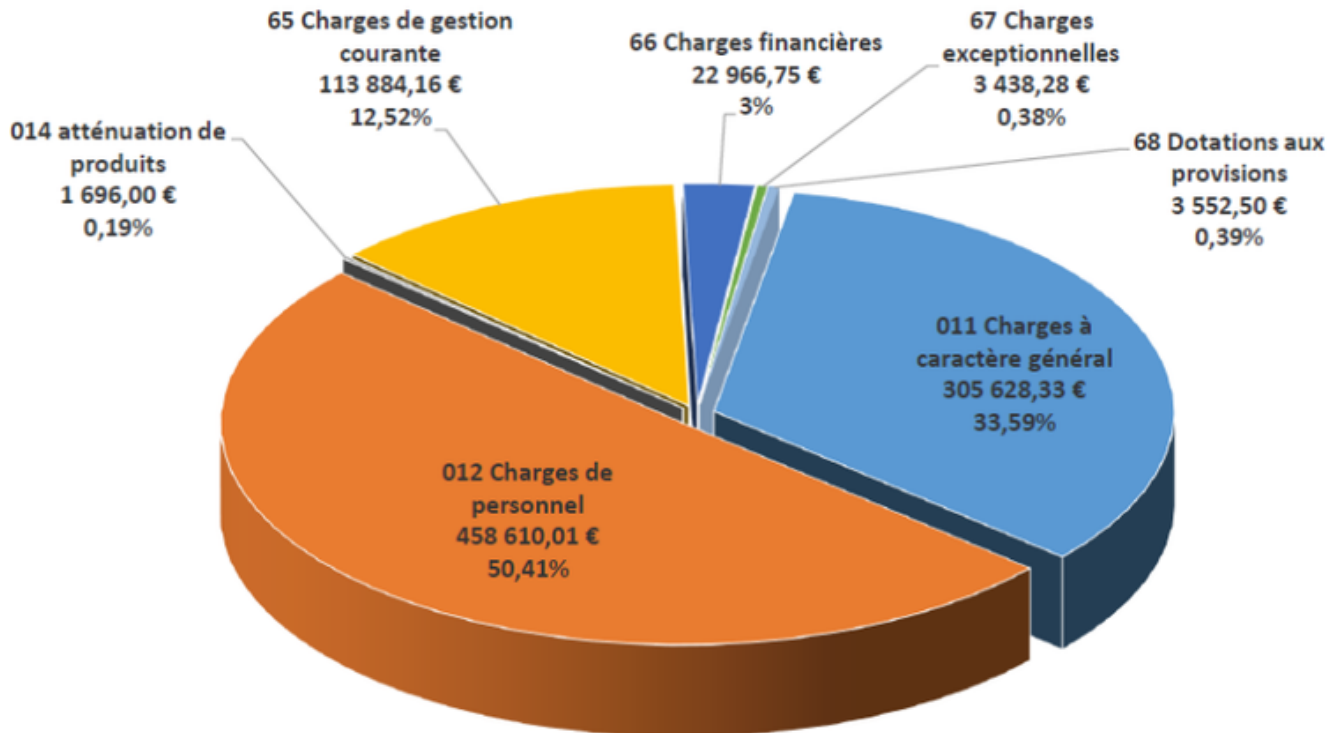


COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 RECETTES DE FONCTIONNEMENT 1 209 647,86 €

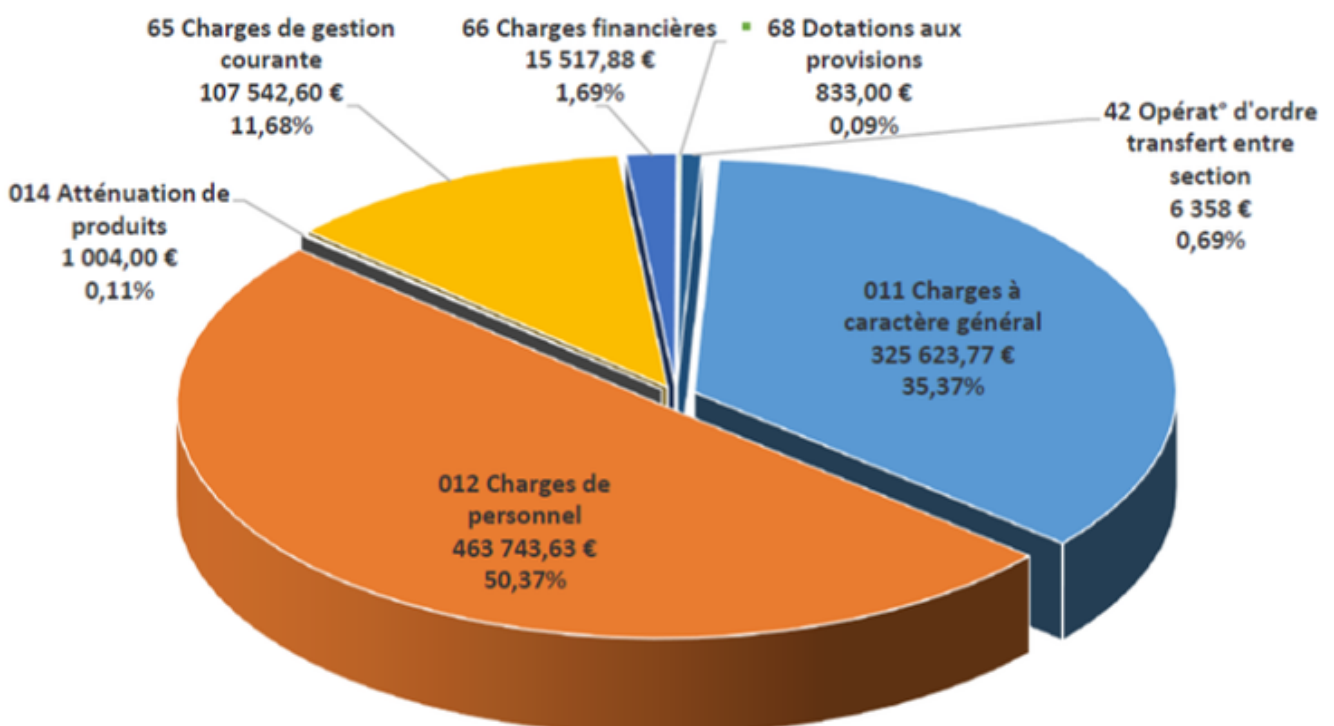


LES CONSEILS MUNICIPAUX

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 909 776,03 €



COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 920 622,38 €



LES CONSEILS MUNICIPAUX

3 : Vote des subventions aux associations pour 2026.

M. Michel BONNEFOND, Conseiller Municipal délégué et Président d'Associations, doit quitter la salle et ne pas prendre part au vote. Suite à la réception des différents dossiers de demandes de subventions et après examen en commission des finances en date du 17 mars 2026, M. le Maire propose d'attribuer aux associations ci-dessous les subventions suivantes, à savoir :

ASSOCIATIONS CUBLACOISES	SUBVENTIONS 2026
ACPG-CATM	160
APE-CUBLAC	300
Canisports 19	250
Cublac Amicale Bouliste	pas de subvention demandée
Comité des Fêtes	7 500
Cublac Cheval Passion	200
Cublac par ses chemins	400
Ecole-Coopérative scolaire	1 300
Football Club	2 500
Foyer des Jeunes	2 500
Les Amis du Temps Libre	1 050
Nature Ecologie Jardin	150
Société Communale de Chasse	1 000
USCT Rugby Union Sportive	Pas de subvention demandée
Musiques à Cublac	700
TeamK'Valcades	200
TOTAL	18 260

ASSOCIATIONS HORS COMMUNES	SUBVENTIONS 2026
ADPC 19 PROTECTION CIVILE	50
ANACR LARCHE	80
CONCORDE TERRASSONNAISE	350
CROIX ROUGE FRANCAISE	100
PREVENTION ROUTIERE	50
RESTOS DU COEUR	250
TERRASSONNAIS INFOS - EWANEWS	200
USEP 19— Union sportive de l'enseignement du premier degré	200
TOTAL	1 280

TOTAL GÉNÉRAL : 19 540 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer les subventions ci-dessus aux associations pour l'année 2026.

4 : Vote du Budget primitif 2026.

La section d'investissement retrace les dépenses et les recettes relatives à des opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la commune ou d'un tiers bénéficiant d'une subvention de la commune.

La section de fonctionnement retrace les dépenses et les recettes nécessaires au fonctionnement courant des services communaux.

Le Budget Primitif 2026 est présenté conformément à la réglementation et équilibré tant en recettes qu'en dépenses :

- Pour la Section de Fonctionnement au montant de **1 618 442,02 €**
- Pour la Section d'Investissement au montant de **1 574 902,73 €**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Budget Primitif 2026 de la commune.

LES CONSEILS MUNICIPAUX

5 : Approbation du Compte Financier Unique 2025. Lotissement La Cabane 2^{ème} tranche.

M. Lascoutounas, 1^{er} Adjoint, présente le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe « 2^{ème} tranche du Lotissement La Cabane ». Suite aux réalisations effectuées en 2025 sur les sections d'investissement et de fonctionnement tant en dépenses qu'en recettes, il apparaît un déficit de 106 707,34 €

M. le Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal, approuve le Compte Financier Unique 2025 de ce budget annexe.

6 : Vote du Budget Annexe 2026 - Lotissement La Cabane - 2^{ème} tranche.

Monsieur le Maire présente le Budget Annexe 2026 – Lotissement La Cabane 2^{ème} tranche conformément à la réglementation et équilibré tant en recettes qu'en dépenses :

- **Pour la Section de Fonctionnement au montant de : 144 847,57€**
- **Pour la Section d'Investissement au montant de : 144 847,57€**

le Conseil Municipal accepte ce budget annexe 2026 et charge M. le Maire de son exécution.

7 : Mise à jour du tableau des emplois – Création d'un emploi d'agent spécialisé principal de 1^{ère} classe des écoles maternelles au 1er avril 2026 à temps non complet.

Pour une bonne organisation des services et suite à la proposition d'avancement de grade, il est souhaitable de créer cet emploi à temps non complet à partir du 1^{er} avril 2026.

le Conseil Municipal , à l'unanimité, accepte la création de cet emploi.

8 : Convention de délégation de compétence en matière de gestion des eaux pluviales urbaines.

Depuis le 7 août 2025, la gestion des eaux pluviales, a été transférée à la Communauté de Commune du Bassin de Brive (CABB).

En juin 2025, la CABB a proposé de confier la gestion de cette compétence à la commune dans le cadre d'une convention.

La commune facturera cette prestation à hauteur de 80% du montant de l'Attribution de Compensation en mai avec un solde en décembre.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet de convention avec la CABB pour une durée de 10 ans à compter du 1^{er} janvier 2026.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

LES CONSEILS MUNICIPAUX

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU DIMANCHE 22 MARS 2026 À 20H30

Présents :

M. BRUT - M. LASCOUTOUNAS - Mme ROUX
M. GILET - Mme VALLAT - M. BONNEFOND -
Mme BLONDEL - M. VIGNOT -
Mme ROPARTZ - Mme LAJUGIE -
Mme BOUZIDI - Mme SALVETAT -
M. LACOSTE - Mme SAINT JAL -
Mme MATHOU-CHAUVINIAT - M. BOUZOU
M. PEDENON - M. BOUTON -
M. ROUSSELY (nommé secrétaire en cours
de séance)

1 – INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Suite aux élections du 15 mars 2026, M. Jean Marc BRUT, maire sortant, a convoqué les nouveaux élus afin de procéder à leur installation.

M. Jean Marc BRUT cède la présidence de séance à la doyenne d'âge, Mme Bernadette BLONDEL, qui procède à l'appel des présents et déclare les membres du conseil municipal installés dans leurs fonctions.

Mme Bernadette BLONDEL demande quels élus souhaitent se porter assesseurs.

Mme Isabelle SALVETAT et M. Alexandre BOUZOU se portent candidats.

Mme Bernadette BLONDEL désigne ensuite M. Thomas ROUSSELY, benjamin du conseil municipal, en qualité de secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

2 – ÉLECTION DU MAIRE

Mme Bernadette BLONDEL demande quels élus souhaitent se porter candidats aux fonctions de maire.

M. Jean Marc BRUT se porte candidat.

Le scrutin se déroule à bulletin secret.

Après dépouillement effectué par les assesseurs :

- Nombre de votants : 19
- Nombre d'enveloppes : 19
- Nombre de bulletins : 19
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 19
- Majorité absolue : 10

Résultat :

M. Jean Marc BRUT : 19 voix

M. Jean Marc BRUT est proclamé Maire et immédiatement installé dans ses fonctions.

LES CONSEILS MUNICIPAUX

3 – DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Sous la présidence de M. Jean Marc BRUT, Maire, le conseil municipal est invité à fixer le nombre d'adjoints.

En application des articles L.2122-1 et L.2122-2 du Code général des collectivités territoriales, la commune doit disposer d'au moins un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, soit cinq adjoints pour la commune de Cublac.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de fixer à cinq le nombre d'adjoints à élire.

4 – ÉLECTION DES ADJOINTS

Sous la présidence de M. Jean Marc BRUT, le conseil municipal procède à l'élection des adjoints.

Le maire rappelle que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel.

La liste doit être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

M. Jean-Paul LASCOUTOUNAS se porte candidat en tête de liste et présente la liste suivante :
Mme Liliane ROUX, M. Philippe GILET, Mme Christine VALLAT et M. Michel BONNEFOND.

Le scrutin se déroule dans les mêmes conditions que précédemment.

Après dépouillement :

- Nombre de votants : 19
- Nombre d'enveloppes : 19
- Nombre de bulletins : 19
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 19
- Majorité absolue : 10

Résultat :

Liste conduite par M. Jean-Paul LASCOUTOUNAS : 19 voix

Les membres de la liste sont proclamés adjoints au maire et immédiatement installés dans leurs fonctions.

M. le Maire et les adjoints remercient l'assemblée pour la confiance accordée.

5 – CHARTE DE L'ÉLU LOCAL

M. le Maire procède à la distribution et à la lecture de la charte de l'élu local.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Dimanche 22 mars 2026 a eu lieu à la Mairie l'installation du Conseil Municipal.



ÉLECTIONS MUNICIPALES

Après l'élection du Maire, Jean Marc BRUT et de ses cinq adjoints (Jean-Paul LASCOUTOUNAS, Liliane ROUX, Philippe GILET, Christine VALLAT et Michel BONNEFOND), une remise de médailles et/ou de diplômes a eu lieu au cours de ce premier conseil municipal.



Madame Blandine POUGET,
Secrétaire Générale de Mairie, la
médaillon échelon vermeil d'honneur
régionale, départementale et
communale pour 30 ans d'activité,
dont ces trois dernières années à
CUBLAC.



Monsieur Jean Marc BRUT,
la médaille échelon vermeil d'honneur
régionale, départementale et communale pour
ses 30 ans d'engagement au sein de sa
commune, élu en tant que tête de liste de
l'opposition en 1995, puis élu maire en 2001,
mandat qu'il exerce encore à ce jour.

Monsieur Jean-Paul LASCOUTOUNAS,
la médaille échelon argent d'honneur régionale,
départementale et communale pour 20 ans
d'engagement d' élu.



Monsieur Philippe GILET,
la médaille d'argent d'honneur régionale,
départementale et communale pour 20 ans
d'engagement d' élu.

Monsieur Michel BONNEFOND,
la médaille échelon argent d'honneur
régionale, départementale et communale
pour 20 ans d'engagement d' élu.



LES CONSEILS MUNICIPAUX

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU MERCREDI 31 MARS 2026 À 20H30

Présents :

M. BRUT – M. LASCOUTOUNAS – Mme ROUX
M. GILET – Mme VALLAT –
M. BONNEFOND – Mme BLONDEL –
M. VIGNOT – Mme ROPARTZ – Mme LAJUGIE
Mme BOUZIDI –
Mme SALVETAT – M. LACOSTE –
Mme SAINT JAL –
Mme MATHOU-CHAUVINIAT – M. BOUZOU –
M. PEDENON – M. BOUTON – M. ROUSSELY.

Secrétaire de séance : M. ROUSSELY Thomas

Organisation municipale

Le Conseil municipal a défini l'organisation de la nouvelle mandature.

Le Maire a reçu plusieurs délégations pour assurer la gestion courante de la commune (finances, marchés publics, urbanisme, actions en justice...).

Les délégations confiées aux adjoints et conseillers municipaux délégués ont également été présentées, couvrant les principaux domaines de la vie communale.

Indemnités des élus

Le Conseil municipal a fixé les indemnités du Maire, des adjoints, des conseillers délégués ainsi que des conseillers municipaux, conformément à la réglementation en vigueur.

L'ensemble de ces indemnités s'inscrit dans une enveloppe mensuelle maximale de 6 683,74 € bruts, répartie en fonction des responsabilités exercées par chaque élu.

Les taux appliqués sont les suivants :

Fonction	Plafond maximal légal	Taux appliqué
Maire	55,70%	47%
Adjoints	21,38%	17%
Conseillers délégués	6%	4%
Conseillers municipaux	6%	1,20%

Ces indemnités évolueront en fonction des règles applicables à la fonction publique.

Le Conseil précise que l'indemnité des conseillers municipaux est comprise dans l'enveloppe globale des indemnités versées au Maire et aux Adjoints.

LES CONSEILS MUNICIPAUX

Commissions municipales

Plusieurs commissions ont été mises en place pour préparer les décisions et suivre les projets :

- Finances
- Travaux et urbanisme
- Patrimoine bâti
- Communication, manifestations et journal communal
- Solidarité et actions culturelles
- Environnement, équipements sportifs et de loisirs
- Jeunesse et animations
- Cérémonies

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le Conseil municipal a fixé à 12 membres la composition du Conseil d'administration du CCAS :

- Six élus municipaux ont été désignés pour y siéger :
 - Christine VALLAT
 - Liliane ROUX
 - Bernadette BOUZIDI
 - Evelyne ROPARTZ
 - Agathe SAINT JAL
 - Isabelle SALVETAT
- Six autres membres, représentant la société civile, seront désignés par arrêté du Maire.

Représentation de la commune

Le Conseil municipal a désigné ses représentants au sein des organismes et syndicats intercommunaux suivants :

- FDEE 19 – Fédération Départementale d'Énergie et d'Électrification de la Corrèze :

Délégués titulaires
Jean-Paul LASCOUTOUNAS Agathe SAINT JAL

Délégués suppléants
Patrick VIGNOT Thomas ROUSSELY

- **SIRTOM – Syndicat mixte Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères**

Déléguée titulaire : Mme Agathe SAINT JAL
Délégué suppléant : M. Alexandre BOUZOU

- **SEBB – Syndicat d'Études du Bassin de Brive**

Délégués titulaires :
M. Jean Marc BRUT
M. Philippe GILET

Déléguée suppléante :
Mme Gaëlle MATHOU-CHAUVIGNAT

LES CONSEILS MUNICIPAUX

- **SMP Est – Syndicat Mixte du Périgord Est**

Délégués titulaires :	Délégués suppléants :
M. Michel BONNEFOND M. Philippe GILET	M. Jean-Charles LACOSTE M. Lionel PEDENON

- **Syndicat Intercommunal du Collège de Larche**

Délégués titulaires :	Délégués suppléants :
Mme Gaëlle MATHOU-CHAUIGNAT M. Jonathan BOUTON	M. Philippe GILET M. Jean-Paul LASCOUTOUNAS

- **SMO CCS – Syndicat Mixte Ouvert Corrèze Centre Supervision**

Délégué titulaire :	Déléguée suppléante :
M. Philippe GILET	Mme Liliane ROUX

Ces désignations permettent à la commune de participer activement aux décisions et à la gestion des services à l'échelle intercommunale.

Commission d'appel d'offres

Les membres de la commission d'appel d'offres ont été élus :

Membres titulaires :	Membres suppléants :
Jean-Paul LASCOUTOUNAS Philippe GILET Michel BONNEFOND	Alexandre BOUZOU Thomas ROUSSELY Agathe SAINT JAL

Cette commission intervient dans l'attribution des marchés publics.

Correspondant défense

Monsieur Michel Bonnefond a été désigné correspondant défense de la commune.

Ressources humaines

Le Conseil municipal a autorisé M. le Maire à recruter en tant que de besoin des agents non titulaires pour assurer le remplacement du personnel titulaire momentanément indisponible.

Motion sur l'énergie

Le Conseil municipal a adopté une motion demandant le maintien de la compétence « distribution d'électricité et de gaz » au niveau communal et intercommunal, afin de préserver un service public de proximité.

Toutes les décisions du conseil ont été votées à l'unanimité.
Les délibérations sont consultables dans le registre mis à disposition à la mairie.

LES CONSEILS MUNICIPAUX

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU MERCREDI 6 MAI 2026 À 20H30

Présents : M. BRUT – M. LASCOUTOUNAS –
Mme ROUX – M. GILET – Mme VALLAT –
M. BONNEFOND – Mme BLONDEL – M.
VIGNOT – Mme LAJUGIE – Mme BOUZIDI –
Mme SALVETAT – M. LACOSTE – Mme SAINT
JAL – M. BOUZOU – M. PEDENON –
M. BOUTON – M. ROUSSELY.

Absentes excusées :
Mme MATHOU-CHAUVINIAT (pouvoir à M.
GILET) et Mme ROPARTZ.

Secrétaire de séance : M. Thomas
ROUSSELY.

Le compte rendu de la séance du 31 mars 2026 est adopté à l'unanimité.

1 – Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité une liste de 24 contribuables (12 titulaires et 12 suppléants) proposée pour le renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs. Cette liste sera transmise à la Direction Départementale des Finances Publiques, qui procédera à la désignation des commissaires définitifs.

La CCID intervient aux côtés de l'administration fiscale dans l'évaluation des valeurs locatives des propriétés bâties et non bâties servant de base au calcul des impôts locaux.

2 – Recrutement d'un agent administratif contractuel

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le recrutement d'un agent contractuel à temps complet pour une durée de six mois, afin de renforcer le service administratif face à une surcharge de travail et à une nouvelle organisation des services.

3 – Bibliothèque municipale – Point Multimédia

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le nouveau règlement intérieur de la Bibliothèque municipale – Point Multimédia, applicable à compter du 1^{er} juin 2026.

Cette mise à jour remplace le règlement en vigueur depuis novembre 2020 et permet d'adapter le fonctionnement de la structure à l'évolution des services proposés aux usagers.

4 – Adoption du règlement intérieur du Conseil municipal

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le règlement intérieur du Conseil municipal définissant les règles de fonctionnement des séances, l'organisation des débats et les modalités de vote.

5 – Désignation des représentants au sein des commissions de la CABB et de la CLECT

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité la désignation des représentants de la commune au sein des commissions thématiques de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (CABB) ainsi qu'à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT).

Ont été désignés :

Développement économique :

- Titulaire : M. Philippe GILET
- Suppléant : M. Jean-Paul LASCOUTOUNAS

Cohésion sociale :

- Titulaire : Mme Agathe SAINT JAL
- Suppléante : Mme Christine VALLAT

Développement durable :

- Titulaire : Mme Christine VALLAT
- Suppléant : M. Alexandre BOUZOU

Aménagement du territoire :

- Titulaire : M. Philippe GILET
- Suppléant : M. Lionel PEDENON

Développement touristique :

- Titulaire : Mme Liliane ROUX
- Suppléante : Mme Isabelle SALVETAT

Ressources :

- Titulaire : M. Jean Marc BRUT
- Suppléant : M. Jean-Charles LACOSTE

CLECT :

- Titulaire : M. Philippe GILET
- Suppléant : M. Jean-Paul LASCOUTOUNAS.

LES CONSEILS MUNICIPAUX

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU VENDREDI 5 JUIN 2026 À 20H30

Présents : M. BRUT – M. LASCOUTOUNAS –
Mme ROUX – M. GILET – Mme VALLAT –
M. BONNEFOND – Mme BLONDEL – M.
VIGNOT – Mme ROPARTZ – Mme LAJUGIE –
Mme BOUZIDI – Mme SALVETAT – Mme
SAINT JAL –
Mme MATHOU-CHAUVINIAT – M. PEDENON –
M. BOUTON – M. ROUSSELY.

Absents excusés :
M. LACOSTE (pouvoir à M. BRUT)
M. BOUZOU (pouvoir à M. LASCOUTOUNAS
Jean-Paul)
Secrétaire de séance : M. Thomas
ROUSSELY.

Le compte rendu de la séance du 6 mai 2026 est adopté à l'unanimité.

1 – Désignation des délégués pour l'élection des sénateurs

Dans le cadre du renouvellement du Sénat, le Conseil municipal a procédé à l'élection des délégués et suppléants appelés à représenter la commune au sein du collège électoral sénatorial.

La liste « Ensemble pour Cublac » a obtenu l'unanimité des suffrages exprimés.

Ont été élus :

Délégués titulaires :	Délégués suppléants :
Jean Marc BRUT - Liliane ROUX Jean-Paul LASCOUTOUNAS Christine VALLAT - Philippe GILET	Gaëlle MATHOU-CHAUVINIAT Michel BONNEFOND Bernadette BLONDEL

2 – Éclairage public rue de Mondy

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le principe de la réalisation de travaux d'éclairage public Rue de Mondy. Cette opération vise à améliorer la sécurité des usagers et des riverains. Une étude technique et financière sera réalisée avec l'appui de la Fédération Départementale d'Électrification et d'Énergie de la Corrèze (FDEE 19) avant validation définitive du projet.

3 – Illuminations de Noël

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité la conclusion d'un contrat triennal pour les illuminations de Noël couvrant les années 2026 à 2028. Ce contrat permettra d'assurer la mise en place des décorations lumineuses de fin d'année et d'en garantir l'organisation sur plusieurs exercices.

4 – Tirage au sort des jurés d'assises 2027

Conformément à la réglementation en vigueur, le Conseil municipal a procédé au tirage au sort des personnes appelées à figurer sur la liste préparatoire des jurés d'assises pour l'année 2027.

Neuf personnes ont été désignées pour les communes de Cublac et Mansac avant transmission de la liste aux services compétents.

5 – Recrutement d'un agent technique contractuel

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le recrutement d'un agent technique contractuel à temps non complet pour une durée d'un an à compter du 1er septembre 2026.

Ce recrutement permettra d'assurer les besoins liés à la réorganisation du service de l'école ainsi qu'à l'entretien des bâtiments communaux.

6 – Attribution d'une subvention à la Section des Jeunes Sapeurs-Pompiers

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité l'attribution d'une subvention de 150 € à la Section des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Terrasson-Lavilledieu.

Cette participation contribue au financement des actions de formation, des équipements pédagogiques et des activités proposées aux jeunes engagés dans le volontariat et la citoyenneté.

7 – Acquisition de l'ancien café-restaurant « Le Vieux Cantou »

Le Conseil municipal a approuvé l'acquisition de l'ancien café-restaurant « Le Vieux Cantou », situé au cœur du bourg, pour un montant de 200 000 €.

Cette acquisition s'inscrit dans la politique de revitalisation du centre-bourg et de maintien d'une activité commerciale de proximité. Cette délibération a été adoptée à l'unanimité des 18 votants. Une élue n'a pas pris part au vote en raison de ses fonctions professionnelles.



REPAS DES AÎNÉS 2026

Dimanche 18 janvier 2026, avait lieu le traditionnel repas des aînés offert par la commune.

Nous étions plus de 200 personnes à nous retrouver à la salle polyvalente pour partager cette belle journée; à noter la présence de notre doyen, Monsieur Paul GUIONIE, âgé de 99 ans qui nous a fait l'honneur de rester parmi nous jusqu'au dessert!

Outre le délicieux repas concocté par Guillaume GENOIS, nous avons pu nous divertir grâce à la musique de Romain LAJOINIE qui a su faire danser les Cublacois et créer une très belle ambiance!

Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette rencontre conviviale!



DÉVELOPPEMENT DURABLE



LA CHASSE AUX ŒUFS

Dimanche 5 avril, au son des cloches de l'église de CUBLAC, Monsieur le Maire a ouvert la chasse aux œufs autour de la mairie et dans le parc Cheynier où petits et grands ont trouvé de quoi remplir leur petit panier de délicieux chocolats. Le soleil était de la partie pour rendre cette matinée agréable pour tous.

DEVELOPPEMENT DURABLE

Les deux **pins parasols**, arbres que nous trouvons remarquables, et qui situent si bien l'emplacement de la mairie, ont fait l'objet d'une **visite médicale**.

L'entreprise "de Branche en Branche" a pratiqué des relevés, à plusieurs endroits précis, grâce à un résistographe, jusqu'à 40 cm de profondeur, ce qui permet de quantifier le degré de pourriture.

La présence du **Phellin**, champignon qui affecte particulièrement les pins, est scrutée avec son impact sur la structure de l'arbre.

Cette étude donnera lieu à un rapport et des préconisations pour leur entretien et maintien dans un état sanitaire optimal.



LA NURSERY

CHEMINS DE RANDONNÉES

Entretien et valorisation de nos chemins de randonnée :



La commune s'engage cette année dans une nouvelle campagne de nettoyage et de remise en état des chemins de randonnée afin de préserver et valoriser notre patrimoine naturel, apprécié des habitants comme des visiteurs.

Ces travaux concerneront notamment le **débroussaillage**, le **nettoyage** des zones humides, la **remise en état des passages** dégradés, le **traitement des ornières** ainsi que l'**amélioration** de certains tronçons devenus difficilement praticables au fil du temps.

L'objectif est de **garantir des parcours plus sûrs, plus agréables et accessibles à tous, dans le respect de notre environnement**.

Pour mémoire, la réouverture de ces chemins avait été réalisée en 2001 et 2002. Cette initiative avait permis de redonner vie à de nombreux itinéraires ruraux et de mettre en valeur les richesses naturelles et paysagères de notre commune.

Aujourd'hui, plus de vingt ans après ce travail important, il apparaît nécessaire de **poursuivre cet engagement** afin d'assurer l'entretien durable de ce réseau de chemins qui participe pleinement à la qualité de vie locale, au **développement des activités de pleine nature** et à l'**attractivité de notre territoire**.

La municipalité remercie par avance l'ensemble des bénévoles, associations et habitants qui participeront ou contribueront à cette démarche collective au service de notre commune et de son patrimoine naturel.

PETIT RAPPEL sur les nuisances sonores



Horaires à respecter



Lundi au vendredi
de 8 h 00 à 12 h 00
de 14 h 00 à 19 h 30



Samedi
de 8 h 30 à 12 h 00
de 14 h 00 à 19 h 00



Dimanche et jours fériés
de 10 h 00 à 12 h 00



BRUITS de voisinage



STOP AU BRUIT !



RESPECT ET TOLÉRANCE...

Apprenons à bien vivre ensemble



TAPAGE NOCTURNE de 22 h 00 à 7 h 00



Amende
68 €



INFORMATIONS SOCIALES ET MUNICIPALES



REGISTRE COMMUNAL DES PERSONNES VULNÉRABLES

L'exécution du plan de gestion « vagues de chaleur » que nous vivons actuellement, repose sur la qualité des registres communaux qui permet de protéger les personnes les plus vulnérables et de réduire les impacts sur leur état de santé. Ce document pourra être utilisé toute l'année désormais dans une logique de prévention et de lutte contre l'isolement.

Peuvent figurer, à leur demande, sur le registre nominatif :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus **résidant à leur domicile**,
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail **résidant à leur domicile**,
- Les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II du code de l'action sociale et des familles (AAH, ACTP, carte d'invalidité reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, **résidant à leur domicile**.

La demande d'inscription est réalisée soit par la personne concernée, ou le cas échéant par son représentant légal, soit par un tiers (personne physique ou morale) auprès du secrétariat de mairie qui vous remettra un formulaire.



Découvrez les offres France Services à côté de chez vous

Vous souhaitez être accompagné(e) pour faire vos démarches administratives en ligne ?

Prenez rendez-vous par mail :

✉ mansac@france-services.gouv.fr

☎ ou par téléphone au 05 55 41 00 61

Et retrouvez-nous à :

23 rue Principale 19520 MANSAC

🕒 Du lundi au vendredi

De 9h à 12h et de 13h40 à 16h40

Madame Loanna TERHA, assistante sociale à la Maison de la Solidarité Départementale (MSD) de Tujac, est présente en mairie :

- les 2ème et 4ème mardis de chaque mois, le matin de 9h à 13h.

☎ Prise de rendez-vous au 05 55 93 79 20



UNE BORNE DE TÉLÉCONSULTATION PEUT VOUS ÊTRE UTILE

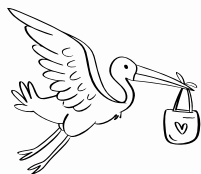
Consultez un médecin sans rendez-vous dans les 10 minutes.

☎ Renseignements au : 05 44 15 34 16

Pharmacie de Cublac.



État civil 2026



Les naissances

Aria ROCHE CARVALHO née le 25/02/2026 à Brive-la-Gaillarde, de Dylan Eloi ROCHE et de Camille CARVALHO

Esat Emin CIMENLI né le 18/05/2026 à Brive-la-Gaillarde, de Ibrahim CEMENLI et de Nese Çakil



Les mariages

Le 6 juin 2026	CREEL Baptiste et Maelle RUBIN
Le 27 juin 2026	DUMENY YOHANN et ORLOWSKA Julia
Le 27 juin 2026	HAMGA Karim et Sophia KAZMANE
Le 27 Juin 2026	MICHIGAN William et Karine DUDA



Ils nous ont quittés

Le 30 décembre 2025	Guy, Pierre RADIGON
Le 25 janvier 2026	Michel, Antoine VERLHIAC
Le 25 février 2026	Jean-Claude AUGER
Le 23 mars 2026	Daniel, Hervé PILARCZYK
Le 02 avril 2026	Andréa, Liliane DUMONT née BEAUSSAERT



PLANNING DES FESTIVITÉS

JUILLET À DÉCEMBRE



JUILLET



Samedi 11

Repas de la chasse, salle polyvalente



Dimanche 14

Cérémonie du 14 juillet,
Fête Nationale,
vin d'honneur sous la halle



Vendredi 24

Piu di Voce :
Opéra CARMEN de G. BIZET



**LES MARCHÉS FESTIFS
LES MARDIS À CUBLAC**

Les mardis 21 et 28 juillet,
4, 11 et 18 août,
à partir de 18h30

AOÛT



Du 21 au 23

Fête votive,
3 soirées festives



Dimanche 30

Randonnée des Coccinelles
organisée par ses Chemins

SEPTEMBRE



Samedi 5

Jazz et accordéon
par Musiques à Cublac



Les 12 et 13

Forum des associations,
salle polyvalente



Samedi 19

Salon du bien-être

OCTOBRE



Dimanche 4

Fête de la pomme et du cidre
organisée par le Comité des Fêtes
et vide grenier

NOVEMBRE



Mercredi 11

Cérémonie du 11 novembre,
Verre du Souvenir

DÉCEMBRE



Vendredi 5

Téléthon





A.C.P.G.— C.A.T.M. O.P.E.X. DE CUBLAC



Jeudi 19 mars 2026, nous nous sommes recueillis devant le Monuments aux Morts en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combattants en Tunisie et au Maroc.
Le verre du Souvenir a ensuite été partagé à la Mairie, offert par la commune.



En ce dernier dimanche d'avril, nous avons célébré la Journée Nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation en nous rendant sur les sites des Monuments aux Morts de Montcibre et de La Rochette.
Nous tenons à remercier les représentants de l'ANACR du canton de Larche ainsi que les personnes qui étaient présentes à ces commémorations.

Le verre du souvenir a ensuite été partagé, offert par la Commune.



Nous étions nombreux, rassemblés autour du Monument aux Morts pour la commémoration du 81ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.

Plusieurs enfants de l'école communale ont participé à la lecture de textes consacrés à la paix et à la liberté, apportant une dimension particulièrement émouvante à cette cérémonie.

Le Verre du Souvenir, offert par la Commune, a ensuite été partagé à la Mairie.





Cette année, le Comité des Fêtes de Cublac a souhaité relancer l'organisation d'un loto. Même si l'édition ne proposait pas de voiture à gagner comme autrefois, la soirée a été une belle réussite grâce à la présence et à la bonne humeur des participants.

Le contexte, avec de nombreux lotos organisés à la même période, n'a malheureusement pas permis à l'association de dégager un bénéfice. Cela n'enlève rien à l'énergie investie ni au plaisir partagé lors de cette soirée.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui sont venus soutenir et encourager les membres du Comité des Fêtes. Votre présence compte beaucoup et donne envie de poursuivre ces moments conviviaux à Cublac.

Le traditionnel casse-croûte du 1er mai dans la salle polyvalente de Cublac a attiré, comme à l'accoutumée, de nombreux fidèles gourmands, mais aussi de nouveaux appétits. Tous sont venus partager une bonne soupe de légumes, ail et oignon nouveaux, pâtés et rillettes, radis et caillades, le tout arrosé « avec modération ». Le casse-croûte a été offert comme chaque année, dans un esprit convivial. Les dons ont été un peu moins nombreux que d'habitude, dans un contexte difficile pour tous. Ils restent toutefois précieux pour permettre à l'association de continuer à proposer des animations et des fêtes tout au long de l'année.

Merci à tous pour votre soutien.



L'été 2026 sera animé cette année avec **cinq marchés festifs** :

les mardis 21 et 28 juillet et les mardis 4, 11 et 18 août.

La Saint-Barthélemy sera fêtée **du vendredi 21 août au dimanche 23 août**. Trois soirées seront offertes aux Cublacois et aux vacanciers avec trois animations différentes : un spectacle cabaret, puis un duo de chanteuses et musiciennes, et pour terminer une banda corrézienne. Ces trois formations musicales mettront Cublac en lumière et le traditionnel et magnifique feu d'artifice clôturera la soirée du dimanche.

Le traditionnel **vide-greniers de l'automne**, avec jus de pomme, crêpes et châtaignes grillées, aura lieu toute la journée du **dimanche 4 octobre à Cublac**.

Nous espérons les exposants et les visiteurs nombreux.

En partenariat avec l'Inter-Associations de Cublac, le Comité des Fêtes a participé, le samedi 20 juin, à la Fête de la musique et de la Saint-Jean avec son feu de bois et de joie d'antan. La Banda d'Objat a brillamment animé la soirée.

Un grand merci à la municipalité pour son aide administrative et technique habituelle. Un grand merci aux membres du Comité des Fêtes pour leur disponibilité, leur bonne humeur et leur efficacité indispensables à toute manifestation.

Nous recrutons toujours de nouveaux membres pour pouvoir organiser plus de manifestations qui font vivre notre beau et agréable village de Cublac.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

LE FOYER RURAL DES JEUNES ET D'EDUCATION POPULAIRE DE CUBLAC



SPORTIVES

Boxe Anglaise
Cardio Boxe
Cardio Training
Renforcement
Musculaire
Gym Douce
Gym Tonique
Gym d'équilibre

DANSES

Danse éveil (4/5 ans)
Danse (6/10 ans)
Danse Ado
Hip-Hop
Zumba

BIEN-ETRE

Yoga
Relaxation
Méditation
Mantras
Qi-Gong
Pilates

LOISIRS

Peinture
Atelier créatif
Dentelle

Foyer Rural de Cublac : une saison dynamique et conviviale

Le Foyer Rural de Cublac poursuit son développement avec plus de 300 adhérents et une offre d'activités toujours plus riche pour la saison 2025/2026.

De nouveaux projets sont également à l'étude pour 2026/2027 : danse de salon, théâtre, chorale et comédie musicale.

Des sorties offertes aux jeunes

Le Foyer a organisé plusieurs sorties :

- Parc du Reynou pour les enfants de 4 à 7 ans
- Walygator pour les jeunes de 8 à 16 ans

Ces journées étaient offertes aux jeunes par le Foyer Rural, avec des accompagnateurs bénévoles.

Une première sortie adultes au Puy du Fou est également organisée début juillet, avec un bus complet de 50 participants, et une participation à hauteur de 50% environ du foyer.

Salon de la Peinture et des Arts

Le Salon 2026, sur le thème du cinéma, a réuni peintres, sculpteurs, photographes, créateurs et artisans locaux. Plus de 146 élèves de l'école de Cublac ont aussi participé à des ateliers artistiques.

Cet événement, très apprécié, a également accueilli des invités d'honneur prestigieux comme :

- Andrée Bars, artiste reconnue internationalement, 11 tableaux et 6 dessins
- Jean Guionie, artiste originaire du territoire
- Michel Pawlak, peintre abstrait autour de la lumière et de la couleur.

Une grande soirée de gala a clôturé l'année

La saison s'est terminée samedi 13 juin avec un spectacle de danse, hip-hop et zumba, suivi d'un repas festif et d'une soirée animée.

Retrouvez toutes les informations et les horaires des activités sur la page Facebook

SAMEDI 13 JUIN – SOIRÉE DE GALA - DANSE - HIP-HOP - ZUMBA

Environ 350 personnes se sont retrouvées pour regarder nos jeunes danseuses et danseurs. Le spectacle a démarré vers 18h30 pour se terminer vers 20h30.

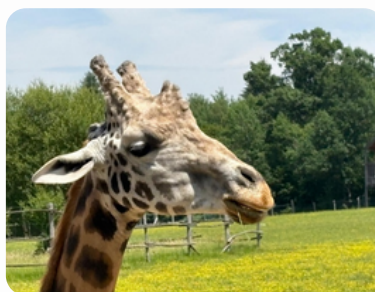
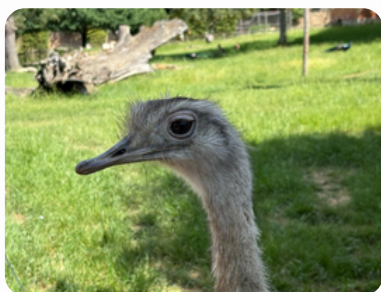
Un repas « Couscous » avec soirée dansante et animé par un DJ, prenait la relève. Environ 125 personnes étaient présentes.

Un grand Merci à toutes les danseuses et les danseurs, un grand Merci aux personnes qui se sont déplacées pour notre Gala, un grand Merci à Emilie, Stéphanie et Christopher pour le montage de ce spectacle et un grand



Merci aux membres du Foyer pour leur implication dans ce Gala 2026.

MANIFESTATIONS



Deux belles sorties jeunesse avec le F.R.J.E.P. de Cublac

Le F.R.J.E.P. de Cublac a organisé ses premières sorties jeunesse de l'année 2026, à destination de ses jeunes adhérents.

Le samedi 30 mai, 22 enfants de 4 à 9 ans ont pris la direction du Parc du Reynou, accompagnés par les membres du bureau et plusieurs parents. Sous un beau soleil, ils ont pu découvrir les animaux de la ferme, puis voyager à travers les continents en observant girafes, lions, tigres, rhinocéros blancs, suricates, panda roux ou encore ours polaires. Une journée riche en découvertes et en émerveillement.

Le samedi 6 juin, place aux 10-16 ans avec une sortie au parc Walygator, près d'Agen. Après un départ matinal de la salle polyvalente, 32 jeunes et 8 accompagnateurs ont profité d'une journée pleine de sensations : chaises volantes, bateau pirate, Dark Tower, Aquachutes, Radja River, Mine de Thor ou encore Drakkar. Quelques éclaboussures, beaucoup de rires, et des souvenirs plein la tête au retour à Cublac.

Un grand merci aux enfants, aux jeunes, aux parents et aux accompagnateurs pour leur participation et leur investissement, qui ont largement contribué à la réussite de ces deux sorties.



FOOTBALL CLUB DE CUBLAC

Cette saison restera gravée dans l'histoire du club. Avec désormais 75 licenciés répartis au sein de deux équipes seniors, le club poursuit sa progression et confirme son dynamisme.

L'équipe première a réalisé un **parcours remarquable** en obtenant une **accession en Deuxième Division de District**, un niveau que le club n'avait plus atteint depuis plus de 20 ans. Au-delà de cette performance exceptionnelle; l'équipe réserve a également réalisé une saison très satisfaisante en terminant à une belle 6ème place.

Forte de cette expérience, elle sera renforcée la saison prochaine afin de poursuivre sa progression, d'assurer une plus grande compétitivité et de constituer un véritable vivier pour l'équipe première.

Cette réussite collective est le fruit de l'engagement de l'ensemble des joueurs, éducateurs, dirigeants, bénévoles et partenaires qui contribuent chaque semaine à la vie et au développement du club.

L'Avenir s'annonce prometteur avec de nouveaux projets, notamment la création d'une école de football pour les catégories U6 et U7 dès la saison 2026/2027.



FNATH ASSOCIATION DES ACCIDENTÉS DE LA VIE

Section Terrasson-Cublac

Elle vous informe et vous aide dans vos démarches pour :

- vos accidents du travail ;
- vos accidents de la vie courante ;
- vos maladies professionnelles ;
- ainsi que tous les autres handicaps.

Elle vous conseille pour le renouvellement des cartes « Handicapé » et « GIC ».

La FNATH vous représente devant les juridictions de la Sécurité sociale, accueille et soutient les personnes confrontées à toutes sortes de handicaps.



Une permanence juridique est assurée tous les 2èmes mardis du mois de 10h30 à 12h00

Place Yvon Delbos (Médiathèque) à TERRASSON-LAVILLEDIEU.

Sur rendez-vous au 05 55 85 22 70



LA RONDE DES OURSONS

C'est le printemps ! Bientôt l'été... et les arbres du jardin ont bien poussé ce qui nous permet de bien profiter du jardin pour y partager jeux, activités, danses et repas ! Nous avons aussi profité d'une journée avec pas mal d'absents pour aller nous balader dans Cublac et jouer au parc.



Pour les enfants : depuis le mois de janvier et jusqu'en juillet à raison d'une fois tous les quinze jours, nous accueillons Floriane, médiatrice animale qui anime des ateliers avec nos petits, son chien Aslan et ses deux lapins.

Marie-Laure continue à venir une fois par mois avec ses instruments, ses chansons et ses danses pour une heure d'éveil musical.

Marie-Pierre, quant à elle, vient bénévolement tous les mardis pour nous raconter des histoires ! Nous la remercions chaleureusement de nous donner de son temps et partager son sourire et sa bonne humeur toujours au rendez-vous !



Pour les parents : Laura Crinon, accompagnatrice parentalité, est venue animer une soirée papotage avec les familles le mardi 4 février et en animera une autre le mardi 23 juin, puis une dernière en novembre. La CNAF participe au financement de ce projet parentalité ! Nous proposerons également dans le cadre de ce projet deux soirées de sensibilisation aux premiers secours à destination des familles avec la société RDM consulting.

Cette année, seul un enfant ira à l'école de Cublac et le projet passerelle n'aura malheureusement pas lieu ! Nous recommencerons l'année prochaine avec un effectif plus important.

Notre fête de fin d'année est prévue vendredi 3 juillet à 18h30 au jardin de la salle polyvalente ! Elodie Ojeda, nous proposera un petit spectacle adapté aux tout-petits et la soirée continuera par un pique-nique entre familles.



LES AMIS DU TEMPS LIBRE

**Tous les jeudis
après-midi
de 14h00 à 18h00**

• Jeu de cartes

Belote
Tarot

• Jeux de société

• Pétanque

• Ateliers créatifs

L'Association des Aînés a le plaisir de vous donner quelques nouvelles et de partager ses projets pour le deuxième semestre 2026.

Depuis le début de l'année, nous avons eu la joie de nous retrouver autour de moments conviviaux : ateliers créatifs, après-midis jeux de société, galette des rois, Chandeleur, pain de Pâques, nos traditionnels repas, deux sorties (comédie musicale à Périgueux et une journée détente dans le Lot- et- Garonne).

Ces rencontres sont l'occasion de tisser des liens, d'échanger des souvenirs et de créer de nouvelles amitiés.

Nous vous invitons dès à présent à noter dans vos agendas :

- Le club sera fermé à compter du 2 juillet et reprendra ses activités le jeudi 3 septembre,
- Un déjeuner suivi d'un concours de belote ouvert à tous aura lieu le 17 octobre à la salle polyvalente,

Notre association est ouverte aux personnes de cinquante ans et plus ainsi qu'à leurs conjoints plus jeunes.

Si vous souhaitez nous rejoindre, il vous suffit de **passer nous voir** lors d'une activité les jeudis après-midi, hors juillet et août.

Ensemble, continuons à faire vivre l'esprit de convivialité et de solidarité qui nous unit.



**N'HÉSITEZ PAS À ME CONTACTER :
FRANCIS JAPIOT - 06 29 40 20 53
LESAMISDUTEMPSLIBRE.CUBLAC@GMAIL.COM
FACEBOOK : LES AMIS DU TEMPS LIBRE "CUBLAC"**



CUBLAC PAR SES CHEMINS

L'association "Cublac par ses chemins" vous informe qu'un renouvellement des membres de son bureau a été effectué.

La composition du nouveau bureau est désormais la suivante:

- **Président** : David DURAND
- **Trésorier** : Jean Pierre BLEU
- **Secrétaire** : Yoan KAHLOVEN
- **Vice-président** : Jean Marc COURTECUISSÉ
- **Vice-Trésorier** : Nicolas CHIOROZAS
- **Vice -Secrétaire** : Didier LASSAIGNE



Cette nouvelle équipe se tient à la disposition de tous ceux qui souhaitent participer à nos sorties hebdomadaires en marche ou VTT ou simplement avoir des renseignements.

Sortie Marche le jeudi après-midi, renseignements auprès de Didier au 06.29.43.85.08

Sortie VTT le dimanche matin, renseignements auprès de Yoan au 07.63.60.10.31

Comme chaque année, nous organisons notre rando annuelle le dimanche 30 août.

Rendez-vous salle polyvalente de Cublac pour des départs à partir de 8h.

NATURE ECOLOGIE JARDIN



Le Troc Plantes du printemps du 12 avril 2026 a réuni de nombreux « troc-cœurs », heureux d'échanger plantes diverses et conseils multiples, bien abrités sous la halle.

L'association NEJ a organisé une visite aux jardins de Colette à Varetz ce samedi 9 mai 2026 après-midi : découverte botanique merveilleuse.

D'autres sorties sont prévues, n'hésitez pas à vous joindre à nous, à en proposer, nous nous y rendons en covoiturage, au départ de la salle polyvalente de Cublac.

Des conférences sur les thèmes de la pomme, de la forêt, sont en préparation.

Pour tous renseignements sur les visites de jardin, les activités de NEJ, appelez le 06 43 37 03 28



CLUB "AMICALE BOULISTE"

Amicale Bouliste de Cublac : une année sous le signe de la convivialité

Nous avons débuté l'année avec la traditionnelle galette des rois, suivie en février de notre Assemblée générale, organisée en présence d'une quarantaine de personnes, de Monsieur le Maire et de Monsieur Gilet.

Notre association se porte bien et compte aujourd'hui 79 adhérents. Lors de cette Assemblée générale, un nouveau bureau a été élu :

Bureau :

Président : Éric Bouyssou

Trésorier : Gilles Bergonzi

Secrétaire : Sandrine Bouyssou

Membres actifs :

Jean-Michel Cappelier et Gilles Crochat

Conseil d'administration :

Marjorie Boudy

Johan Boudy

Pierre Bretagnolle

Stéphane Pedenon

Pierre Dietrich

Jacques Desclaux



Depuis le début de l'année, nous avons partagé de nombreux moments conviviaux : Chandeleur, repas entre adhérents, concours en doublette, concours du 1er mai, kermesse bouliste des 30 et 31 mai, exposition de voitures anciennes, food trucks, diffusion de la finale de la Ligue des Champions, soirée dansante et journée "auberge espagnole".

Nos prochains rendez-vous auront lieu le 14 juillet, lors de la fête votive en août, puis les 13 septembre et 10 octobre pour des concours entre adhérents. Nous organiserons également notre rencontre annuelle avec le club d'Azerat en octobre, avant notre repas de fin d'année prévu le 13 décembre.

Nous remercions chaleureusement la mairie, nos sponsors, nos bénévoles ainsi que l'ensemble de nos adhérents pour leur soutien et leur investissement. Nous sommes également ravis de renouveler cette année l'initiation pétanque auprès des enfants de la classe de M. Quique.

Nous souhaitons enfin rendre hommage à Jean-François Credeville, dit "Tatave", adhérent très actif, parti prématurément.

**POUR TOUT CONTACT
ERIC BOUYSSOU PRÉSIDENT
06.68.37.32.91
LE BUREAU CUBLAC AMICALE BOULISTE.**

MUSIQUES À CUBLAC



Malgré la chaleur ambiante, l'inter-associations de CUBLAC a mis tout en œuvre pour célébrer la Fête de la Musique



Au son de la banda d'Objat, la soirée s'est déroulée dans la **joie et la bonne humeur**, permettant de s'installer au square Mauranges sous les lampions de la fête pour partager en famille ou entre amis grillades, frites 🍿 glaces 🍦 ou crêpes.

Toujours accompagnée des musiciens, cette soirée s'est terminée par le traditionnel feu de la Saint-Jean.

Un grand merci aux bénévoles de l'inter-associations qui depuis vendredi ont préparé cette fête et qui ont fait de leur mieux pour vous satisfaire.



L'ASSOCIATION MUSIQUES À CUBLAC A LE PLAISIR DE VOUS FAIRE PART DE SES PROCHAINS CONCERTS:

L'Opéra CARMEN de G. Bizet avec les 45 artistes de la troupe Più de Voce

le VENDREDI 24 JUILLET 2026 à 21h
à la salle polyvalente



&



Les grands standards de la chanson française interprétés dans un style jazzy par Marjolaine au chant, accompagnée par Sébastien FARGE à l'accordéon

le SAMEDI 5 SEPTEMBRE à 20h30
à la salle polyvalente

ÉCOLE PRIMAIRE



DEVENIR CITOYEN !

Les 12 mars et 13 mars 2026, les élèves de l'élémentaire, guidés par Madame Liliane Roux et Monsieur Philippe Gilet, ont découvert les modalités du vote : passage à l'isoloir, émargement, dépouillement.

Les élèves de CE2-CM1 et de CM2 ont voté pour l'un des quatre programmes préparés par les CM2. Ces professions de foi devaient contenir 3 actions réalistes visant à améliorer la vie à l'école. La liste des « Gos » est sortie vainqueur probablement grâce à leur proposition relative à la découverte de plats à thème offrant une ouverture sur une autre culture que la sienne (gastronomie, paysage, musique...)

Les élèves se sont engagés avec sérieux et motivation dans ce projet car la municipalité, dans la mesure du possible, prend en compte les résultats de ces élections.

Monsieur Nicolas QUIQUE - professeur des écoles



Sur le plan sportif, plusieurs cycles ont été proposés. Les élèves ont bénéficié d'un cycle tennis de trois séances encadrées par Jean-Claude Guinot, professeur à Saint-Pantaléon-de-Larche. Nous remercions la municipalité pour la mise à disposition des terrains de tennis.

Le cycle 3 (CE2-CM1 et CM2) a également participé à un cycle pétanque avec l'USEP. Un cycle athlétisme est actuellement en cours pour toutes les classes de l'école et se clôturera par des rencontres sportives prévues fin mai et fin juin.

En mai et juin, les élèves du cycle 2 bénéficient de séances à la piscine de Terrasson dans le cadre de l'aisance aquatique.

L'ensemble de l'école a pris part au dispositif « École et Cinéma », permettant aux élèves de découvrir des œuvres cinématographiques adaptées à leur âge.

Les élèves continuent de profiter régulièrement de la bibliothèque de Cublac grâce à l'accueil de Madame Roux et de son équipe. Les emprunts réguliers de livres favorisent le développement du goût de la lecture.

Le 20 janvier, le photographe est venu pour la traditionnelle photo de classe.

Le 27 mars, les élèves du cycle 2 ont participé à une intervention sur le thème de l'eau. Ils ont pu découvrir son parcours, de la pluie jusqu'à la station d'épuration, ainsi que l'importance de préserver cette ressource. Une dégustation de différentes eaux leur a également été proposée.

Le vendredi 24 avril, les classes se sont rendues à la salle polyvalente pour visiter l'exposition des métiers et des arts. Les élèves ont pu admirer des œuvres, rencontrer des artisans et participer à des ateliers encadrés par des bénévoles. Les séances se sont conclues par un moment convivial autour d'un goûter.

L'équipe enseignante souhaite adresser un grand merci à la mairie, aux bénévoles de la bibliothèque, à l'APE, aux parents élus, à Monsieur Perrin Bertrand, président de l'association, ainsi qu'à l'ensemble des bénévoles pour leur engagement et leur contribution à la réussite de cet événement et à tous les parents ainsi qu'à tous ceux qui contribuent à faire de notre école un lieu d'apprentissage vivant, motivant et bienveillant.

Madame Céline DENIS - Directrice

CARTES DE NOS ARTISANS

Alp
Peinture
Plâtrerie
Peinture
Revêtement
sol & mur

06 67 63 00 28
lacour.alexandre@outlook.fr
19520 CUBLAC

LAUMOND
COUVERTURE
ZINGUERIE

franck.laumond@neuf.fr
La Rochette
4, Impasse Rouget de l'Isle
19520 CUBLAC

Tél. 05 55 85 23 86 Port. 06 86 48 92 23

Les Délices du Gaulois
Elevage de cochons plein air
nourris aux céréales sans OGM

Vente directe à la ferme
Engraisseur, boucher, charcutier

Coubignac lieu dit Les Rivières
19520 CUBLAC
dupré sébastien 06 27 67 45 14
dupré karine 06 15 84 17 98
sebastiendupre@sfr.fr



Assistante maternelle


Lambert Sandrine

06 74 19 23 43
9, rue Bayard 19520 CUBLAC

NOUVEAU À CUBLAC
Créatyv
Création
Conception
Impression
Site Web

05 44 31 66 54 • info@creatyv.fr
www.creatyv.fr

FRANCOIS Jean-Marc
SASU

JMF ELECTRICITE
installation-entretien-dépannage
61 route de la Pinousserie
19520 CUBLAC

06 60 53 38 34

**LE COMPTOIR DES
DEMOISELLES**

Chaque 1er mardi du mois
Bénéficiaires de 10% de réduction
sur toute prestation supérieure
à un montant de 10€

PRESTATIONS
Épilation
Soins visage
Soins corps
Ravalement de dents
Microdermabrasion
Extension de cils
Modelage Relaxa France
Massage
Onglerie

CASSIERE



HOTEL-RESTAURANT
« Les Collines »

les-collines@hotmail.com
www.hotel-restaurant-lescillines19.fr
Tél. 05 55 85 19 79

Ménu à la Carte
Repas de Famille et d'Affaires
Traiteur, Hôtellerie de plein air

La Mordie
Rte des Crêtes
19520 CUBLAC

Designer
Artisan Maroquinier

LA SIMPLICITÉ, C'EST L'HARMONIE PARFAITE ENTRE
LE BEAU, L'UTILE ET LE JUSTE - FRANK LLOYD WRIGHT

Angèle RESTA
Atelier Mazzarino
Tél: 06 76 74 99 17
bienvenue@mazzarino.fr
Siret: 501 743 371 00087
Immatriculée à la Chambre de Métiers et
de l'Artisanat de la Corrèze

TECHNI BAINS Plomberie
Sanitaire
Carrelage

simon.lechamberlain.pro@outlook.fr
06 18 98 58 66
19520 CUBLAC - Siret : 808 180 742 00045

laurence
06 86 43 64 12

coiffure à domicile
cublac et 15 km alentours

**Peintre Application
de Revêtement Mural**
elodie
Clamens-Mournat

Impasse Louis Seyral - 19520 CUBLAC
07 86 21 31 90
a.edris@hotmail.fr

PEINTRE EN BÂTIMENT
Intérieur / Extérieur
Revêtements de murs
Ravalement de façades

STÉPHANE VIDAL
06 56 84 61 27

Basse rivèrè - 19520 CUBLAC
http://vidal-peintre.fr
stephane.vidal63@pdr.fr

**Family's
Pizza**

Pizzas à emporter
Boissons Fraîches

38, rue de la Liberté - 19520 CUBLAC
☎ 05 55 22 48 15



Assistante maternelle
Lajugie Ghislaine

29, route de la Bombetterie
19520 CUBLAC

06 42 85 24 59



TRAVAUX PUBLICS • CONDUITE ENGINS DE CHANTIER

LHOMOND SERVICES CONDUITE

Assainissement / Dépollution
Terrassement / Déconstruction
Concassage / Revalorisation
Location de matériel avec chauffeur

Didier Lhomond ☎ 06 26 92 78 01 • didier.lhomond@orange.fr

02 49 504 2 - 06 07 502 802 000 16 La Valette 19520 CUBLAC

Gîtes Locations saisonnières

CROCHAT Gilles
06 82 25 74 45

41 rue des martyrs 19520 CUBLAC
gilles.crochat@gmail.com

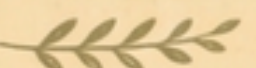


ORGANISÉ *par* LE COMITÉ DES FÊTES

Cublac

MARCHÉ FESTIF

TOUS LES MARDIS DU 21/07 AU 18/08

  
PENSEZ À APPORTER VOS COUVERTS